



## TRAVAILLER EN COUPLE SUR SA FERME (2 jours)

### OBJECTIFS

Savoir travailler ensemble (en couple) en conciliant bien-être et efficacité.

### PROGRAMME

#### Mercredi 30 octobre

Identifier les spécificités du travail en couple. Apports généraux sur la notion de couple, le travail en couple : ses atouts et limites. Identifier les points de vigilance pour allier bien-être et efficacité. Repérer les besoins et comportements de chacun dans le couple au travail (place, rôle, organisation du travail), réaliser un autodiagnostic de la compatibilité et de la complémentarité et définir les moyens à mettre en oeuvre pour les développer.

#### Jeudi 31 octobre

Acquérir des outils pour faciliter la prise de décision à 2. Identifier les questions délicates (dont l'argent) dans le couple, les éventuelles tensions. Présentation des outils facilitant la prise de décision. Savoir concilier la vie personnelle et professionnelle. Pyramide de Maslow des besoins fondamentaux. Sectorisation des besoins de chacun. Résolution des conflits. Comprendre les règles de l'entraide. Identifier les outils nécessaires pour la mise en oeuvre. Connaître les règles de fonctionnement, les modalités de communication. Réaliser un plan d'actions individuels.

**Méthodes pédagogiques :** Apports théoriques, échanges et étude de cas.



**Mercredi 30 et Jeudi 31  
octobre 2019**



**à Auch (Gers - 32)**

**Intervenant :** Dominique LATASTE,  
cabinet autrement-dit,  
psychosociologue, formateur et  
chercheur / auteur sur les questions  
du facteur humain au travail.

Responsable de formation : Charleyne BARTHOMEUF

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**FORMATION :** Travailler en couple sur sa ferme.

**DATES :** Mercredi 30 et Jeudi 31 octobre 2019.

**NOM :** .....

**PRENOM :** .....

**ENTREPRISE :** .....

**ADRESSE :** .....

**CODE POSTAL :** ..... **COMMUNE :** .....

**TELEPHONE :** .....

**EMAIL :** .....

**DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA) :** .....

**PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :** .....

- Chef d'exploitation       Cotisant(e) solidaire  
 Salarié(e)                 Porteur de projet  
 Autre, précisez .....

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Fait à ..... Le .....

Signature :

### VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....  
.....  
.....

#### Inscription :

Veillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros** (non encaissé) ou du montant de la formation pour le non-éligible vivea **avant le 16 octobre** à l'adresse suivante :



**ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers**

1 rue Dupont de l'Eure

32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :  
05 62 05 30 86 ou à [contact@adear32.fr](mailto:contact@adear32.fr).



## FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

## TRAVAILLER EN COUPLE SUR SA FERME

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Durée :** 14 heures.

**Public :** Agriculteurs et porteurs de projet.

**Pré-requis :** Aucun.

**Lieu et horaires :** 30 et 31 octobre au Conseil départemental - la Chartreuse - salle n°3 : 81 Route de Pessan 32000 Auch. De 9h30 à 17h30.

**Repas de midi :** Repas pris sur place. Amenez un pique-nique à partager entre tous.

### Coût et prises en charge

#### Coût de la formation :

- Tarif officiel prise en charge par VIVEA pour les personnes éligibles ou autres fonds de formation : 308 euros.
- Tarif si financement personnel : 200 euros.

Porteurs de projet en phase d'installation : Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Consulter la note du VIVEA sur ce sujet « Vivea info PP ». Merci de joindre l'original de l'attestation d'éligibilité à votre bulletin d'inscription.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

#### Modalités :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.
- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation.